



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 13 mai 2011

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

12-2	POMPES FUNEBRES – MODIFICATION DU REGLEMENT MUNICIPAL
------	---

Vous nous présentez des modifications qui vont toutes dans le sens de l'effacement du pouvoir du maire avec, dans le même temps, plus d'espace laissé aux sociétés de pompes funèbres. Nous ne pensons pas que cela aille dans le bon sens.

Nous savons que le libéralisme et le marché sont des dogmes que vous respectez et servez. Mais, nous pensions que certains secteurs étaient plus ou moins protégés. Nous avons constaté il y a quelques années comment le marché de la mort a été en proie à des batailles commerciales où tous les coups étaient permis.

Nous avons compris que vous refusez le service public qui est seul garant de l'égalité de traitement.

En renonçant à quelques pouvoirs que vous déteniez, vous laissez encore plus de champ aux marchands.

Enfin, je voudrais souligner que la 2<sup>e</sup> ville du département ne dispose toujours pas d'un crématorium. Nous vous avons proposé un site sur la zone des Trois Moulins, à proximité de la future salle de sports. Cette proposition tient toujours et même prend plus de pertinence avec la multiplication des friches industrielles sur ce site.